

Déchets : les grilles de Prunelli resteront-elles ouvertes ?

Selon nos informations, la capacité annuelle de stockage pourrait être atteinte, comme tous les étés, avant la fin de ce mois. Et comme tous les étés, le préfet devrait réquisitionner le site pour des volumes supplémentaires. Une réunion aura lieu le 19 août en préfecture de Bastia

Depuis plusieurs années, c'est le jour de la Saint-Louis, soit le 25 août, que la situation se corse. C'est traditionnellement à cette date que les élus du Fium'Orbu-Castellu décident de bloquer l'accès au centre d'enfouissement technique (CET) des déchets de Prunelli.

Et de si'y laisser entrer que les caristes de leur communauté de communes afin que la capacité annuelle de stockage, fixée à 43 000 tonnes, ne soit pas dépassée avant le 31 décembre.

Un blocage qui a déjà émané bien, par le passé, à des bras de fer entre les maires et les services de l'Etat car c'est généralement à la même date que le préfet de Corse prend un arrêté de réquisition du site pour que des volumes en suffisance aillent dans l'île puisant y être enfouis.

Le 25 août, c'est dans dix jours ou presque. Et selon les informations dont nous disposons, le seul fatidique des 40 000 tonnes - l'intraco ayant besoin des 3 000 restes pour boucler l'année civile - semait sur le point d'être atteint.

« On devrait y être à la fin août », prédisent certains. « Ce sera plutôt vers le mi-septembre », soulignent d'autres. Les plus pessimistes murmurent même que les

tonnages seraient déjà dépassés. En attendant, en tout cas, c'est plutôt le calme qui règne dans le Fium'Orbu-Castellu, même si on sait que le sujet a déjà été abordé lors de réunions du bureau du conseil communautaire. Il le sera encore mardi prochain lors d'une nouvelle rencontre entre les élus.

Premier concerné, le maire de Prunelli, André Baccioli, est plutôt serein : « Je pense qu'on peut tenir au moins jusqu'au 31 septembre, même si nous sommes prêts à l'aube d'une réquisition préfectorale. Nous allons avoir, avec les autres membres du bureau, une réunion la semaine prochaine, le 19 août très précisément, avec le préfet de Haute-Corse, précise-t-il. Je suis le maire de la commune, mais toutes les décisions concernant le centre d'enfouissement de la Sise sont prises collectivement. Je connais bien mes collègues et je sais que'ils auront aussi une attitude responsable afin de ne pas rajouter une seconde crise sanitaire à celle que nous connaissons déjà. »

Le président de la communauté de communes, Francis Giudici, est plus mesuré. Il préfère attendre de connaître les propositions du préfet avant de se prononcer.

Cependant, il traversait anno-



Les élus du Fium'Orbu-Castellu acceptent-ils que les volumes annuels enfouis sur le site soient augmentés par une réquisition préfectorale ? Réponse dans une semaine à dix jours.

PAUL-MATHIEU SANTUCCI

lation du territoire qui soit la plus pérenne. Lui aussi confirme que la décision de bloquer ou pas sera prise collectivement.

Quelques autres maires campent sur les mêmes positions que les années précédentes. Celui

de Serra di Fium'Orbu, Jean-Noël Profizi est de ceux là : « Je vote au le 'Pas un kilo de plus' qui nous a fait bloquer le centre d'enfouissement en 2017 et les deux suivants. Nous avons vécu et nous vivons en option, sans que le CET aurait

fermé ses portes de manière anticipée. Et on avait déjà dans une Sise 3. Ce n'est pas une posture politique, juste le sentiment d'avancer pour le bien commun et de protéger notre population qui a déjà tant donné », argumente-t-il.

Les grilles du centre d'enfouissement de Prunelli resteront-elles ouvertes à la fin de cet été ?

Réponse dans une semaine ou une dizaine de jours.

ISABELLE VOLPAJOLA